

**PROCES VERBAL ANALYTIQUE**  
**CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**

**SEANCE PUBLIQUE DU VENDREDI 15 MARS 2024 À 10 H 00**  
(Convocation du 8 mars 2024)

Aujourd'hui vendredi quinze mars deux mil vingt-quatre à 10h00 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Pierre HURMIC, 1<sup>er</sup> Vice-président puis de Monsieur Jean-Claude FEUGAS, doyen et de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Alain ANZIANI, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Pierre HURMIC, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Jérôme PEScina, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY, Mme Josiane ZAMBON.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE  
M. Radouane-Cyrille JABER à M. Bastien RIVIERES  
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU  
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Camille CHOPLIN  
Mme Harmonie LECERF MEUNIER à Mme Anne LEPINE  
M. Guillaume MARI à M. Jean-Baptiste THONY  
M. Patrick PUJOL à M. Michel POIGNONEC  
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Jean-Marie TROUCHE

**EXCUSES :**

Monsieur Philippe POUTOU.

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Les convocations à ce Conseil et la communication des dossiers le composant ont satisfait aux dispositions du Code général des collectivités territoriales (CGCT), ainsi que les opérations d'affichage correspondantes.**

*La séance est ouverte à 10 heures 05 sous la présidence de Monsieur Pierre HURMIC, 1<sup>er</sup> Vice-président.*

**M. HURMIC** : Bonjour à tous. Je vous remercie de prendre place. Nous allons pouvoir démarrer cette séance de notre conseil de Bordeaux Métropole.

Mesdames et Messieurs, chers collègues, le Préfet ayant accepté la démission du président de la Métropole le lundi 4 mars, il convient de procéder à son remplacement dans un délai de 15 jours, ce sont les prescriptions du Code général des collectivités territoriales.

En vertu de ce même Code, l'élection d'un nouveau président de Bordeaux Métropole entraîne l'élection de nouveaux vice-présidents. Dès lors, il appartient à un vice-président choisi dans l'ordre des nominations de remplacer le Président démissionnaire dans la plénitude de ses fonctions, c'est toujours le Code général des collectivités territoriales qui le prévoit. Étant le premier vice-président de Bordeaux Métropole, j'ai convoqué ce Conseil métropolitain qui sera d'abord consacré à l'élection du ou de la nouvelle président(e) de la Métropole et des 20 vice-présidents.

Avant d'en venir aux opérations de vote, je dirai quelques mots à l'intention de Monsieur Alain ANZIANI qui seront suivis de prises de parole des différents représentants de groupe comme il en a été convenu et à tous conseillers métropolitains qui souhaiteraient s'exprimer. Je demande à chacun et chacune de rester économe et sobre sur le temps de parole pour le bon déroulement de notre séance.

J'ai pour le moment d'inscrits pour ces premières prises de parole, Monsieur Patrick BOBET, Monsieur Thomas CAZENAVE, Monsieur Marc MORISSET, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Véronique FERREIRA et Monsieur Alain ANZIANI. Est-ce qu'il y aurait d'autres prises de parole ? Je vois Madame Claudine BICHET, Madame FAHMY à la place de Monsieur Thomas CAZENAVE, absent. Est-ce qu'il y a d'autres demandes de prise de parole ? Je n'en vois pas.

Je vous propose d'entamer ces tours de parole des élus d'abord pour rappeler que nous sommes aujourd'hui réunis pour une séance à caractère exceptionnel.

Vous le savez, Monsieur Alain ANZIANI a pris la décision de démissionner de son mandat de président de Bordeaux Métropole et nous invite ainsi aujourd'hui à ouvrir un nouveau chapitre de notre établissement public de coopération intercommunale en choisissant une nouvelle présidence.

Je voudrais avant toute chose saluer le travail, l'action et la détermination de notre collègue Monsieur Alain ANZIANI à la présidence de Bordeaux Métropole depuis juillet 2020. Je pense que nous pouvons être fiers du chemin parcouru depuis près de quatre ans par notre assemblée et par notre exécutif.

Nous avons pris ensemble, en juillet 2020, un engagement pour un nouveau cap métropolitain vers une Métropole proche de ses habitants, écologique et solidaire.

Avons-nous tenu cet engagement ? Oui je le crois et le rapport d'activité le prouve année après année.

Avons-nous achevé cette tâche ? Certainement pas, il nous faut la poursuivre et la parachever dans le même climat de confiance et de détermination. Vous laissez votre place de président, Monsieur Alain ANZIANI, mais ne quittez pas notre assemblée en tant que maire de Mérignac, vous resterez, je le sais, attentif à cela.

Souvenons-nous ensemble des conditions particulières de notre début de mandat et je ne parle pas là des changements de gouvernance politique. Nous avons dû faire face immédiatement à une succession de crises de toutes sortes et notamment une crise sanitaire majeure et inédite que nous avons dû gérer à la suite de notre collègue et ancien président, Monsieur Patrick BOBET. Il y a aussi des crises qui ont ébranlé l'économie locale comme nationale et internationale. Une crise de l'énergie avec une flambée des cours et enfin une guerre aux portes de l'Europe dont les conséquences se ressentent jusque sur notre territoire.

Dans cette tempête, vous avez tenu la barre et je vous en remercie vivement au nom de l'ensemble de nos collègues. Nous formons une majorité aussi diverse que solide. Et nous faisons de la politique autrement. Nous avons su assumer quelques rares désaccords. Et ce, en refusant des compromis superficiels et des renoncements plus profonds. Mais nous avons su garder le cap et mettre en application notre projet de mandature avec détermination. Les habitants de la Métropole comptent sur nous pour préparer au mieux leur avenir. Nous mettons tout en œuvre pour concevoir la Métropole de demain, plus résiliente, plus dynamique, plus solidaire. Je le disais en préambule, le Conseil aujourd'hui est amené à désigner une nouvelle présidence. En nous dotant d'une nouvelle présidence, il est notre devoir de tenir les engagements que nous avons pris en début de mandat. Nous le devons à tous les habitants de notre Métropole, aux acteurs économiques, associatifs et citoyens. Vous nous donnez aujourd'hui l'occasion de réunir à nouveau notre majorité autour de ce projet et derrière une nouvelle présidence.

Un dernier mot, peut-être plus personnel et je terminerai là-dessus. Au-delà de nos charges, de nos engagements, de nos parcours politiques différents, je veux vous renouveler aujourd'hui toute mon amitié, témoigner de mon plus grand respect et si je peux me le permettre de mes sentiments les plus confraternels. Je vous remercie pour votre écoute.

*Applaudissements.*

Je donne à présent la parole à Monsieur Patrick BOBET.

**M. BOBET** : Merci, Monsieur le Président. Mes chers collègues, je voudrais une nouvelle fois, au nom du groupe Métropole commune(s), saluer l'attitude courageuse et digne de Monsieur Alain ANZIANI, dans sa décision de quitter la présidence de notre Métropole. Cette attitude digne et courageuse qui le caractérise et l'accompagne depuis des mois dans son combat personnel et si singulier.

Permettez-moi mes chers collègues de m'adresser plus directement à Monsieur Alain ANZIANI et d'associer Monsieur Alain JUPPÉ comme il me l'a expressément demandé.

En réalité, votre décision ne me surprend pas. Vous êtes un homme pétri de convictions, vos combats l'attestent, mais aussi un homme de droiture. Vos amis le savent. Je sais quel est votre immense respect pour la fonction d'élu et pour ce qu'elle représente en termes d'exigence morale et éthique. C'est en effet pour vous une question d'éthique et de respect pour cette très haute responsabilité de considérer aujourd'hui que la double charge de maire de Mérignac et de président de Bordeaux Métropole est trop lourde et qu'il vous faut l'alléger. Cette décision est pour nous toutes et tous une leçon d'humilité. Une leçon d'humilité qui remet les choses à leur juste place, qui renvoie les ambitions de chacun à leur fragilité, à

leur petitesse et surtout qui nous rappelle la vanité et l'illusion du pouvoir. Vous, l'éveillé, imprégné de sagesse bouddhiste, sait tout cela. Merci, Monsieur le Président, pour cette leçon que vous nous donnez comme un don, comme un cadeau d'humanité et de lucidité.

Je ne voudrais pas conclure sans remerciement pour l'action forte que vous avez menée durant ces quatre années. Nous n'avons pas toujours soutenu vos propositions, vos décisions, mais nous savons que vous les avez toujours prises après mûre réflexion et dans le souci de l'intérêt général et celui de la Métropole. C'est ainsi que vous avez fait preuve d'ouverture, là encore avec courage et conviction à l'égard des Maires de notre groupe. Nous vous en savons gré et nous voulons publiquement vous en remercier.

Monsieur Alain ANZIANI, l'ami sincère que je suis, forme des vœux chaleureux pour le combat que vous menez avec tant de courage. Merci, pour tout ce que vous avez fait et merci pour ce que vous êtes.

*Applaudissements.*

**M. HURMIC** : Merci, Monsieur Patrick BOBET pour ces mots. Madame Anne FAHMY.

**Mme FAHMY** : Merci. Je voudrais tout d'abord excuser le retard de Monsieur Thomas CAZENAVE qui devrait arriver d'ici deux ou trois minutes, pas plus et qui aurait vraiment souhaité s'exprimer. Son train a eu beaucoup de retard ce matin mais il arrive et il vous exprimera ses mots personnellement, j'en suis certaine.

Si vous le permettez, je vais lire les mots qu'il voulait vous dire ce matin et parler en son nom.

« Je voudrais naturellement moi aussi au nom de mon groupe, du groupe Renouveau Bordeaux Métropole, prendre la parole pour vous dire quelques mots au moment où vous quittez la présidence. Je sais pour avoir eu l'occasion d'en parler avec vous que vous n'êtes pas de ceux qui goûtent aux hommages, vous préférez toujours mettre en avant l'action publique plutôt que vous-même. Conscient de cette pudeur et de cette retenue, je ne serai pas très long, mais au moment où vous quittez la tête de notre exécutif, nous tenions à saluer votre présidence. Nous avons quelques nuances, parfois des divergences, et je pense en particulier à la nature profonde et à l'essence même de notre Métropole d'un point de vue politique et institutionnel. Mais je sais que nous nous retrouvons aussi sur beaucoup de sujets que vous avez défendus.

Parmi eux, continuer à développer notre territoire et refuser le repli sur soi, soutenir des projets d'avenir comme la LGV (Ligne à grande vitesse) et aussi refuser d'opposer économie et transition écologique. Je retiens donc qu'il y a plus de sujets qui nous ont rassemblés que de sujets qui nous ont divisés.

Au-delà des dossiers de fond, je voudrais saluer la façon dont vous avez exercé votre présidence. Nous avons apprécié le goût et la pratique d'un dialogue sincère, votre modération, votre recherche de compromis et votre respect profond pour vos oppositions.

Je terminerai mon propos en soulignant qu'il ne faut pas croire qu'un style girardin, mâtiné par la chambre haute soit synonyme d'une pratique lisse de la politique. Le sens du dialogue et du compromis n'efface en rien le sens politique et l'équilibrisme que vous avez réussi à déployer, naviguant avec aisance dans les contradictions de la majorité et ménageant les maires d'opposition en les intégrant au bureau et en leur confiant des délégations.

Je pense qu'ici, beaucoup ont appris de votre habileté politique, j'en fais partie, nous en faisons partie et nous voulons tous saluer votre courage qui force notre admiration à tous. Merci, Monsieur le Président. »

*Applaudissements.*

**M. HURMIC** : Monsieur Olivier ESCOTS a la parole.

**M. ESCOTS** : Chers collègues, le groupe des élus communistes souhaite ici saluer le courage de votre décision, mais également votre action pendant près de quatre ans à la tête de Bordeaux Métropole marquée notamment par la gestion de l'eau en régie publique et les avancées du RER métropolitain (Réseau express régional).

Nous voulons souligner également la qualité d'échanges et d'écoutes noués avec vous autour de la vision du projet métropolitain au-delà des différentes approches que nous avons pu avoir. Vous le savez, nous sommes des partenaires exigeants, mais aussi d'une grande fiabilité, pas de coup tordu ou de manœuvre politicienne entre nous, cela ne fait pas partie de notre répertoire et ce d'autant plus qu'avec vous, nous savons que la parole est un véritable engagement.

Ces différentes approches n'empêchent ni le débat ni la confrontation, mais finalement toujours dans un esprit de travail commun.

Nous sommes convaincus que ce travail se poursuivra dans les années à venir et nous continuerons au sein de notre groupe à pousser sur les dossiers qui nous semblent essentiels pour le développement de notre Métropole et de ses habitants. Que ce soit sur la question du logement social ou des mobilités et nous le redisons, nous sommes satisfaits de la montée en puissance du RER sous votre mandat, dossier que nous avons défendu comme des pionniers. Nous espérons que demain, la même chose se fera autour du métro avec l'aide du législateur ou de l'État, nous en avons parlé assez régulièrement.

Je conclurai ici en renouvelant l'expression de l'amitié de notre groupe et simplement en disant : merci Alain.

*Applaudissements.*

**M. HURMIC** : Merci. Je donne la parole à présent à Monsieur Marc MORISSET.

**M. MORISSET** : Je tenais à rappeler que j'étais un élu devenu indépendant qui fait partie d'une écologie politique avant tout inscrite dans le municipalisme. Je n'étais pas dans les promesses, j'étais avant tout dans la logique du schéma municipal qui aurait peut-être pu se poser ici, au sein de cette instance, sur des principes, comme cela a été un peu rappelé par Monsieur Patrick BOBET, d'éthique politique, que l'on travaille à un moment donné tous ensemble.

Je retiendrai de l'homme du bon, mais aussi de l'exclusion, de la censure évidemment puisque j'ai proposé plusieurs fois des questions au sein de ce Conseil pour créer réellement différents débats. Cela fait partie de l'homme qui joue aussi sur ses différentes capacités de Président à sortir un article 7 alors que je n'étais pas du tout dans la perturbation d'un Conseil quand je ne mettais pas le masque et il a quand même usé de cela et je n'ai pas pu m'exprimer alors que j'ai été calme toute la journée.

Je retiendrai de cet homme qu'il a aussi œuvré au niveau de la censure sur différentes questions et, je le répète, qui fait partie aussi de choses qui ne sont normalement pas admises au sein d'une instance démocratique. Le débat doit être divers et Monsieur Pierre

HURMIC a rappelé tout à l'heure que l'on se doit d'enrichir par la diversité les débats et j'admets que de ce côté-là, j'ai été quand même assez déçu de ces différentes coupures de micro, les façons d'écourter le débat. On en est là.

*Diverses protestations dans l'hémicycle.*

Il faudra retenir sans doute de l'histoire que même ici au sein de cette instance, il y a une grande partie des élus qui ne comprendront peut-être jamais. C'est la tristesse du débat que le mouvement de l'écologie politique ne se bat pas avec des jeux politiques pour être président par rapport à d'autres. Il se bat par rapport au fait qu'il faut donner la parole au maximum aux gens dans le mouvement de base de la démocratie, c'est-à-dire de ce qui s'exprime par la base.

J'espère que le remplaçant ou la remplaçante travaillera un petit peu plus sur des propositions démocratiques comme l'expression des élus isolés dans le journal métropolitain, ce qui ne peut pas se faire pour l'instant, mais cela veut dire qu'il y a encore des évolutions possibles. Il peut y avoir aussi une façon comme une autre de comprendre que l'écologie politique, c'est avant tout ne pas jouer sur des postures politiques qui rejoignent pratiquement l'esprit de la cinquième, c'est-à-dire que c'est avant toute une autorité qui descend vers le bas. Je crois au contraire que la démocratie, c'est réellement une expression qui arrive de la base et qui doit passer par une expression démocratique aussi diverse que variée dans différents cercles tout simplement.

J'espère que l'homme sera toujours dans l'histoire, je retiens que Monsieur Alain ANZIANI est quelqu'un qui a su aussi être humain sur les rapports entre les personnes, qui a su aussi être à l'écoute même si j'étais parfois un petit peu déçu, mais c'est comme cela, il a une façon différente d'aborder les choses des personnes qui sont ouvertes à la démocratie plurielle.

Je lui souhaite un bon rétablissement, je lui souhaite le meilleur pour l'avenir évidemment et j'espère que les clivages d'aujourd'hui s'effaceront face à ce qui arrive demain parce qu'il faudra que l'on resserre les coudes en particulier sur les fondamentaux de la République qui sont la liberté, l'égalité et la fraternité, et j'espère qu'elle passera aussi par la justice. Merci.

**M. HURMIC** : Monsieur Marc MORISSET, permettez-moi de vous dire en tant que Président de séance, qu'il est parfois des expressions et des postures qui ne sont pas forcément à la hauteur des événements que nous sommes en train de vivre. C'est ce que je voulais vous dire et je ne ferai pas plus de commentaire. Merci.

*Applaudissements.*

Je donne la parole à Madame Véronique FERREIRA.

**Mme FERREIRA** : C'est à mon tour en mon nom et en celui du groupe Socialiste bien sûr de vous remercier.

Je conçois que cela ne doit être simple de recevoir tant d'attention, je ne parle pas de la dernière. Ces attentions quand on les reçoit, certains adorent et s'en délectent, mais je sais que ce n'est pas votre cas. Je vais donc m'efforcer d'être concise même si je ne promets rien.

Je voudrais d'abord vous remercier pour ce que vous avez fait dans un climat pas très simple et je ne parle pas que de la météo.

Vous remercier pour votre soutien, notamment quand le climat est rude, par exemple pendant la période de Covid, le soutien au monde économique, mais aussi l'aide directe aux habitants.

Votre ouverture aux autres quand la guerre frappe à proximité de nos portes ou quand la grêle détruit en 15 minutes le travail de plusieurs années.

Vous remercier pour votre vision des mobilités. C'est votre cheval de bataille depuis le début du mandat, un cheval retord qui cabre facilement parce que son dressage prend du temps et que la course est bien longue. Vous acceptez de reconnaître quand cela ne fonctionne pas et admettez qu'un chemin unique ne peut pas nous mener à la bonne destination. Vous avez donc mis en œuvre une diversité des réponses avec tous les modes de déplacement.

Vous remercier pour votre prise de conscience immédiate de l'importance du manque de logements sur notre territoire et les situations dramatiques que cela induit. Et pourtant vous gardez cette ligne politique sans imposer, en écoutant aussi bien l'expertise des Maires que le mécontentement des riverains. « Ça râle quand on bâtit ? Oh non quelle idée ! ». Pardon, je n'aurais pas dû dire cela. Vous avez consulté mais tout en gardant le cap fixé.

Vous remercier pour votre volonté de rééquilibrage entre la rive droite et la rive gauche et donc la prise en compte de l'entièreté du territoire.

Vous remercier pour votre vision du service public qui doit apporter l'indispensable à chacun de nous et c'est le lancement dès le début du mandat du Grand chantier de la Régie de l'eau.

Vous remercier pour votre vision d'une écologie sociale. Vous avez une conscience très précise des changements nécessaires que doivent mettre en œuvre les pouvoirs publics en ce qui concerne la pollution, les émissions de gaz à effet de serre, le réchauffement climatique. Et vous avez aussi conscience que ces changements ne peuvent pas se faire sans les gens mais avec eux. Et pas au détriment des plus démunis qui en sont d'ailleurs souvent les premières victimes. Et là je sens que vous commencez à vous dire « bon sang si on est parti sur un bilan exhaustif des quatre dernières années, cela va durer trois heures cette histoire ». Pas de panique, moi non plus je n'aime pas l'exhaustivité.

Mais il faut non seulement vous remercier pour tout le travail que vous avez fait, mais peut-être surtout pour la manière dont vous l'avez fait.

Vous avez une grande capacité d'écoute des gens, des groupes politiques. Vous écoutez jusqu'au bout, sans couper la parole et surtout en prenant réellement en considération ce que l'on dit sans passer immédiatement à autre chose. Peut-être parce que vous n'êtes pas un homme pétri de certitudes, c'est pourtant un défaut que l'on trouve chez plein d'hommes politiques.

En tout cas, on ne peut pas vous prendre en défaut de manque de bienveillance envers autrui, peut-être parce que vous avez un profond respect de l'être humain et c'est certainement ce qui est unanimement reconnu : votre humanisme. C'est un grand mot qui pourrait paraître galvaudé et pourtant il vous va si bien, car toute votre philosophie de vie, votre vie professionnelle, votre vie politique place l'épanouissement de la personne humaine au-dessus de tout.

Et pour finir, je voudrais aussi vous remercier un peu par anticipation cette fois pour tout ce que vous allez continuer à faire. Continuer à transmettre au sein de notre assemblée, à la Mairie de Mérignac, vous allez continuer à travailler parce que c'est totalement inhérent à votre nature et nous allons continuer d'apprendre. Et à ce sujet, si je peux me permettre, je voudrais vous faire deux petites suggestions.

La première, le pragmatisme. On reproche souvent aux politiques d'être enfermés dans une idéologie, mais ce n'est pas votre cas. Vous avez la compétence d'approuver des expérimentations, des tests et d'en tirer des bilans. Pas un bilan digne d'un cabinet d'études en mal de contrats qui nous assommerait de statistiques, mais un bilan concret basé sur l'expérience directe et qui permet tout simplement d'avancer. Et c'est cela aussi que vous avez apporté à notre grande machine métropolitaine. Je pense qu'elle a encore une marge de progression à ce sujet et que l'on va encore avoir besoin de vous là-dessus.

Deuxième et dernière suggestion, la patience. Je vais vous faire une confidence. Quand je recrute des personnes pour une liste municipale (vous voyez un petit peu ce que je veux dire), ils me demandent souvent quelles sont les qualités essentielles d'un élu local. Je ne vais pas m'amuser à leur dire qu'il faut avoir fait Sciences Po, un master en droit public ou un doctorat en finances parce que tout cela n'est pas vrai. Je leur dis que la principale qualité d'un élu local, c'est la patience. Et là j'avoue qu'en ce qui vous concerne, je suis sincèrement admirative. Quand je vous regarde aborder avec patience le temps long des dossiers, le temps long des procédures, le temps long parfois de nos propres Conseils métropolitains, le temps long de nos interventions, celles qui sont prévues, celles qui commencent par « Ah je n'avais pas prévu d'intervenir, mais... », celles qui abordent le sujet du jour ou celles qui s'en éloignent à des distances totalement galactiques. Quand je vous vois aborder tout cela avec la même sérénité et la même patience, je me dis que nous avons encore beaucoup à apprendre.

Enfin pour les autres honnêtement, je ne sais pas, je ne leur ai pas demandé, mais j'en suis sûre, j'ai une énorme marge de progression à ce sujet.

Merci, par avance de continuer à m'aider, peut-être pas à devenir meilleure parce que cela va être un peu rude, mais au moins m'améliorer. Merci.

*Applaudissements.*

**M. HURMIC** : Merci. L'ensemble des groupes politiques s'étant exprimés, je vais donner la parole maintenant à Monsieur Alain ANZIANI.

**M. ANZIANI** : D'abord, commencer pour vous remercier. Vous m'avez beaucoup remercié, mais c'est à moi de vous remercier et je remercierai en particulier Monsieur Pierre HURMIC, Maire de Bordeaux qui a assuré la transition, Monsieur Jean-Claude FEUGAS aussi qui préside cette séance aujourd'hui. Évidemment, j'aurai aussi un mot pour Monsieur Patrick BOBET qui a été président avant moi. Merci, pour ce que tu as dit et transmettez aussi à Monsieur Alain JUPPÉ mes meilleurs sentiments.

Vous en avez fait trop, je ne mérite pas tout cela. Je le dis sincèrement, je n'ai fait que mon devoir. Il semble que je n'ai pas fait autre chose, j'ai toujours dit que dès lors je ne pourrai plus exercer la totalité de mes fonctions, j'en tirerai les conséquences, je ne fais qu'en tirer les conséquences. Mais je le dois à notre institution. Je ne l'aurai pas fait, je me serais sans doute senti coupable ou en tout cas ne pas être à la hauteur des enjeux.

Je voudrais aussi vous remercier de quelque chose qui est rare. Vous avez su préserver ces moments de toute polémique. On aurait pu en avoir. On a eu quand même un peu de fraîcheur tout à l'heure, mais on a pu avoir davantage de polémiques, mais vous avez souvent donné de la vie politique qui est si souvent critiqué, une image de dignité et pour moi c'est essentiel.

Je voudrais aussi adresser mes remerciements à nos agents qui ont montré beaucoup de bienveillance à mon égard, je le sais, ils m'ont envoyé des mots, ils m'ont salué souvent, et



vous me permettez aussi de dire un mot à ma garde rapprochée, à mes plus proches, chacun les reconnaîtra, qui ont été si bienveillants avec moi pendant toutes ces semaines.

Vous me permettez juste un dernier mot sur notre institution, je ne ferai pas de bilan. Notre action s'inscrit dans un temps long qui élève des regards communs sur le tram, le pont Simone-Veil, les services à la population. Mais ce temps long qui réveille des consensus n'est pas exclusif de désaccord. Nous en avons eu sur la Régie de l'eau par exemple, sur l'alternance à toutes les élections. Il y a eu des désaccords sur l'alternance et c'est bien normal. Mais je crois qu'en République, et c'est le message que je voudrais faire passer et beaucoup d'entre vous sont attentifs à cela, les divergences existent et enrichissent la démocratie. Mais elles peuvent se concilier aussi avec le respect mutuel. Ne l'oublions jamais. Merci.

*L'assemblée se lève et ovationne Monsieur Alain ANZIANI.*

**M. HURMIC** : Merci, Monsieur Alain ANZIANI. Merci, chers collègues. Nous allons passer maintenant aux opérations électorales. Je vais demander à Monsieur Jean-Claude FEUGAS, en tant que doyen d'âge de l'assemblée, de bien vouloir venir me rejoindre et d'assurer la présidence de cette séance.

**M. FEUGAS** : Chères et chers collègues. Quelques mots en tant que doyen de l'assemblée.

Monsieur Alain ANZIANI a informé de sa volonté de quitter la présidence du Conseil de Métropole. C'est avec dignité qu'il a exprimé sa décision et son entretien avec le journal *Sud-Ouest* a apporté les éléments nécessaires permettant de comprendre son désir de voir le fonctionnement de la Métropole perdurer dans ses objectifs principaux en faveur de l'humain et du mieux vivre en commun.

Plusieurs intervenants ont rappelé les actions novatrices menées durant sa présidence. Donc, je veux saluer, je pense que beaucoup d'entre vous l'ont noté, le courage avec lequel Monsieur Alain ANZIANI a permis que la Métropole continue ses actions.

Sa présence ce matin témoigne de son attachement à notre assemblée. Merci, Alain ANZIANI.

Je vais maintenant prendre le document officiel pour le déroulement des opérations de l'élection à cette nouvelle présidence.

Conformément aux dispositions des articles L.5211-2 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales, il m'appartient, en tant que doyen d'âge, de présider cette assemblée pour l'élection d'une présidence. Il convient de nommer un secrétaire de séance et conformément aux articles L.5211-1 et L.2122-15 du Code général des collectivités territoriales.

Je vous propose pour cette séance, Monsieur Patrick LABESSE comme secrétaire de séance et comme adjointe Madame Véronique FERREIRA.

Il n'y a pas de remarques particulières ? Je poursuis.

Il convient maintenant de désigner notre Président ou notre Présidente, et conformément aux articles L.5211-9, L.5211-2, L.2122-4 et L.2122-7 du Code général des collectivités territoriales, j'invite les membres du Conseil à procéder au scrutin secret à l'élection du Président ou de la Présidente de la Métropole.

Je précise que cette élection a lieu à la majorité absolue. Dans l'hypothèse où la majorité absolue n'est pas atteinte aux deux premiers tours, l'élection se fera au troisième tour et par conséquent à la majorité relative. L'élection étant acquise en ce cas au plus âgé s'il y a égalité de suffrages.

Je demande que les candidatures aux fonctions de cette présidence soient présentées.

Quels sont les candidats ?

Alain ANZIANI, si tu veux prendre la parole.

**M. ANZIANI** : Je voudrais présenter la candidature de Madame Christine BOST.

Je l'ai dit tout à l'heure, notre institution est singulière, hybride même. Nous ne sommes pas une collectivité locale. Pour autant, notre établissement public est en charge de compétences majeures. Cette originalité impose une vision stratégique et une préoccupation de proximité. Je crois que Madame Christine BOST possède ces deux qualités. Elle croit en l'intercommunalité tout en ayant une relation forte au fait communal.

Puis, j'ajouterai un mot sur la personnalité de Madame Christine BOST. Femme de décision, mais à l'écoute. Femme d'expérience, mais attentive aux évolutions. Femme de caractère, mais aussi de convivialité.

En plus, avec Madame Christine BOST, la Gironde va élire, pour la première fois, une femme à la tête d'un grand exécutif local, nous pouvons en être fiers.

Merci.

*Applaudissements.*

**M. FEUGAS** : Autre prise de parole pour les candidatures ?

Monsieur MORISSET, vous avez la parole.

**M. MORISSET** : Merci, Monsieur le Doyen. Je me présente par principe pour essayer de rendre les choses un peu plus plurielles et à la fois pour représenter ce que, quelque part, on voit dans les urnes, c'est-à-dire l'absentéisme. Entre autres, je pense qu'il y a aujourd'hui en France peu de gens qui sont capables de repenser à une partie de l'absentéisme qui fait qu'aujourd'hui quand il y a des personnes qui demandent à renverser la table, je ne demande qu'à faire une évolution profonde de la façon dont on élit nos représentants. Cela ne passe pas par des partis politiques, à mon sens. Cela passe avant tout par des personnes de conviction qui ont avant tout l'esprit du service public plus grand que leur ego. C'est bien pour cela que je suis dans l'écologie politique. L'écologie politique, c'est avant tout donner un sens fort aux citoyens. Les citoyens aujourd'hui se sont principalement exprimés à différentes reprises, très en défiance vis-à-vis de ce qui se passe au niveau de leurs représentants et leurs représentantes.

Je ne mets pas en cause ce qui se passe aujourd'hui. Je trouve que c'est simplement essayer de donner un petit coup de pied dans la fourmilière de cette institution qui fait que ma candidature fera en sorte que l'on pensera encore une fois aux gens d'en bas qui pensent que la démocratie ne se fait pas assez en haut.

Merci, de votre écoute.

**M. FEUGAS** : Autre prise de parole ? La parole à Madame Claudine BICHET.

**Mme BICHET** : Merci. Chers collègues, je m'exprime aujourd'hui au nom du groupe Écologie et solidarités pour expliquer notre vote.

**Madame Christine BOST** est notre candidate que nous avons choisie au sein de la majorité pour présider notre assemblée et notre exécutif pour les deux années de mandature à venir.

L'élection 2020 a permis qu'une majorité de la gauche et de l'écologie définisse un projet de territoire ambitieux, et ce, par l'accord de gouvernance fondé par nos trois groupes politiques. Cette gouvernance a bien sûr vocation à impliquer et s'appuyer sur les maires de la Métropole qui sont, par définition, des contributeurs essentiels à la mise en œuvre du projet métropolitain. L'ensemble de ces choix sont réaffirmés aujourd'hui. **Monsieur Alain ANZIANI** l'a exprimé, c'est une nouvelle étape qui s'inscrit dans la continuité de ce mandat et de sa présidence.

Cette gouvernance majoritaire a déjà, pour elle, un solide bilan. Nous avons établi un service public de l'eau, un schéma des mobilités pour faciliter les déplacements quotidiens des habitants, un plan climat particulièrement ambitieux, une politique alimentaire et agricole pour notre territoire, une politique de coopération renouvelée, une vision du développement économique vertueuse, équilibrée, et prenant en compte l'impact écologique.

Nous mettons en œuvre une transition écologique et énergétique avec toute la transversalité qu'elle requiert. Nous menons de grandes opérations d'aménagement pour faire face à la priorité de se loger. Nous avons également décidé d'allouer des moyens conséquents avec un niveau d'investissement plus important que jamais auparavant pour notre territoire. Autant de projets déjà lancés qui vont nécessiter une mise en œuvre sur le court, moyen, long terme. C'est avec volontarisme et au service des habitants, des acteurs de notre territoire que nous maintiendrons ensemble ce cap. De nombreuses réalisations sont encore devant nous.

Quelques mots sur un élément politique majeur. Avec **Madame Christine BOST**, c'est une femme que nous choisissons aujourd'hui et pour cette fin de mandat. Notre groupe l'a exprimé à de nombreuses reprises : pour nous, l'égalité est un objectif fondamental. Nous ne pouvons donc que nous féliciter et être très fiers d'élire la première femme Présidente de cette Métropole. Ce sera la 5<sup>e</sup> Présidente sur 22 Métropoles en France.

En tant que femme et portant la délégation Égalité femmes-hommes pour la Ville de Bordeaux, j'en suis particulièrement très fière.

Les écologistes sont donc là ce matin à tes côtés, **Madame Christine BOST**, chère Christine, pour t'élire à la présidence de Bordeaux Métropole et poursuivre le travail avec toi.

*Applaudissements.*

**M. FEUGAS** : D'autres prises de parole ? **Monsieur Patrick BOBET**.

**M. BOBET** : Merci, **Monsieur le Président**. Les évolutions de ces derniers mois, rendues possibles par l'action et la volonté de **Monsieur Alain ANZIANI** ont permis le retour de l'esprit de coopération intercommunale, mais pas encore celui de la cogestion qui a pourtant permis pendant plus de 50 ans à notre Métropole de se développer et de préparer l'avenir avec succès.

Aujourd'hui, la majorité n'a pas souhaité, à l'occasion de ce changement de présidence, revenir à la cogestion et ainsi tourner la page de cette anomalie que nous qualifions d'historique. Nous le regrettons, et cela nous maintient *de facto* dans l'opposition pour les deux dernières années de ce mandat.

Nous rappelons ici que nous n'avons pas participé à l'élaboration du projet de mandature et que nous n'en partageons pas les axes majeurs. Nous ne soutiendrons pas la nouvelle présidence pas plus que nous ne soutenions la précédente.

Nous participerons donc au vote pour la présidence à l'aune de cette situation 2024 et de ce qui s'est passé depuis 4 ans.

Concernant les élections des Vice-présidents, nos maires n'étant pas concernés, nous ne participerons pas au vote, nous laisserons la majorité s'organiser pour les Vice-présidents.

**M. FEUGAS** : Merci, Patrick. Monsieur Thomas CAZENAVE a demandé la parole.

**M. CAZENAVE** : Merci, Monsieur le Président. Je souhaiterais donner quelques explications de vote en saluant dans cet hémicycle Monsieur Alain ANZIANI. Il m'a manqué quelques minutes pour pouvoir dire les mots que j'avais préparés pour lui.

Dire que pour notre groupe, nous ne prendrons pas part au vote. Nous considérons qu'il s'agit d'un vote interne à cette majorité. Nous comprenons très bien d'une certaine manière, et que nous sommes depuis le premier jour un groupe d'opposition qui ne fait pas partie de cette coalition majoritaire. Nous ne prendrons pas part à ce vote.

Nous formulons néanmoins le vœu, comme cela a été dit à de nombreuses reprises que les relations qui, demain, pourront vivre entre la présidence de cet exécutif et tous les groupes, dont le nôtre, pourront être placées sous le signe du dialogue, de la compréhension mutuelle, de la construction aussi parfois tel que cela avait été le cas avec Monsieur Alain ANZIANI. Nous saluons par avance le fait, comme cela a déjà été fait, que probablement à l'issue de ce vote ce sera une femme qui présidera la Métropole qui est un moment historique pour nous tous.

Merci.

**M. FEUGAS** : Merci. Pas d'autres intervenants ? Monsieur CAZABONNE.

**M. CAZABONNE** : Merci, Monsieur le Président. Personnellement, je vis ce conseil avec deux sentiments. La tristesse, bien sûr, par rapport à ce que vient de décider Monsieur Alain ANZIANI. Le remercier de tout son travail, sa présidence. C'est un homme que j'apprécie humainement et j'appréciais beaucoup sa relation avec les personnes qui n'étaient pas de son même tempérament politique. Monsieur Jacques CHABAN-DELMAS aurait dit de toi que tu étais une personne avec des relations convenables. C'était son mot, avec tous ceux qui n'étaient pas d'accord avec lui.

La seconde réflexion est une espèce d'inquiétude. Monsieur Patrick BOBET l'a évoqué à l'instant, je ne vais pas employer « dérive », c'est trop fort, mais l'évolution de la gestion politique de notre assemblée. Ceux qui ont connu la communauté urbaine savaient que c'était essentiellement une délégation de pouvoir que les maires avaient accepté, subsidiarité. De ce fait, les maires étaient fortement représentés au Bureau de la communauté urbaine, ce qui a permis de réaliser plein de choses. Puis la Métropole est arrivée. C'est un des sujets de discordes que j'avais avec Monsieur Alain JUPPÉ. Lui qui était très métropolitain. Moi, j'étais pour la défense de la communauté urbaine et je lui posais souvent la question : « Oui, mais qu'est-ce que la Métropole va faire que ne pourrait pas faire la Communauté urbaine, ayant tout réussi ? ». Les déplacements, le tramway, l'assainissement, le développement économique. Vous le savez aussi bien que moi. Il me répondait : « La Métropole va pouvoir mutualiser, ce qui fera des économies ». Je mettrai un gros point d'interrogation.

Vous savez que la loi sur la Métropole prévoyait l'élection directe des Conseillers métropolitains au suffrage universel sans passer par les mairies. Je pense qu'il y a là un danger. On l'a vu lors de la dernière élection il y a 2 ans et je rends hommage à Monsieur Pierre HURMIC qui n'a jamais été dans la cogestion et est resté fidèle à cela. Lorsque l'élection, il y a 2 ans, a apporté cette majorité, la première conséquence était naturellement d'éliminer la minorité. Tout cela a été rangé, grâce d'ailleurs à ta proposition de nommer trois Vice-présidents. La nouvelle présidence, n'applique pas la cogestion, mais plutôt un travail sous la forme de collaboration très proche. C'est une bonne chose.

Ce qui est parfois dangereux, et quand j'écoutais Monsieur Marc MORISSET tout à l'heure, c'est cette volonté parfois de mettre l'idéologie au-dessus de tout. Je trouve que l'idéologie peut être dangereuse quand elle est excessive. Il n'y a pas que moi qui le dis. Je rappellerai qu'il y a quelques années, trois hommes célèbres de gauche Monsieur Michel ROCARD, Monsieur Pierre MAUROY et Monsieur Jacques DELORS, à l'élection en 1981 du Président François MITTERRAND, grand Président, on a constaté une espèce de folie d'idéologie : on va changer la vie, puis des nationalisations, cela a coûté une dizaine de milliards. Ces 3 ans ont réussi à infléchir cette politique.

Monsieur Michel ROCARD avait une phrase célèbre, et je vais essayer de vouloir citer avec la plus grande exactitude, je pense à Monsieur Marc MORISSET, il disait que « l'idéologie, lorsqu'elle est excessive est dangereuse. L'idéologie rend sourd et aveugle ». Et ajouter avec une pointe d'humour « dommage qu'elle ne rende pas aussi muet, cela nous éviterait d'entendre tant de *conneries* ». C'étaient ses mots.

Soyons dans la continuité de ce que tu as fait et de ce qu'avait fait Monsieur Alain JUPPÉ. C'est cette proximité des maires qui eux-mêmes sont la proximité. Madame Véronique FERREIRA n'est plus là, tu parlais de qualité d'un élu. Je dis souvent aux jeunes quand ils me demandent ce qu'il faut comme qualité pour être élu maire, je leur donne trois qualités.

La première, c'est aimer les gens. La seconde, c'est être capable de se faire expliquer une chose que l'on connaît bien par quelqu'un qui ne la connaît pas du tout. C'est-à-dire la patience. La troisième, c'est de bien s'entourer. Bien s'entourer, c'est avoir des collaborateurs ou des proches élus qui ont, eux aussi, trois qualités : la compétence, la disponibilité et la fidélité. Sinon, la troisième s'il n'y a pas cette liberté, les autres vous tueront. Voilà les qualités qu'il faut à un élu.

Quoi qu'il en soit, je terminerai par un remerciement, tu sais l'affection que j'avais pour toi, et je regrette aujourd'hui ton départ, mais merci, encore pour tout ce que tu as fait.

**M. FEUGAS** : La parole à Pierre HURMIC.

**M. HURMIC** : Même si je ne suis plus Président de cette assemblée, j'ai envie de profiter de cet instant aussi pour remercier Madame Agnès VERSEPUY qui quitte notre assemblée aujourd'hui. Je pense que c'est important que tous, nous y pensions. Elle a servi cet établissement pendant quelques années en sa qualité de maire du Taillan-Médoc et je voulais profiter de cet instant pour qu'ensemble, nous la remercions.

Voilà ce que je voulais vous dire.

*Applaudissements.*

**M. FEUGAS**  
(n°1) Election du Président / de la Présidente

**M. FEUGAS** : Nous allons passer aux procédures pour l'élection. Les formules habituelles : les quatre scrutateurs qui ont été choisis, en accord avec l'ensemble des groupes politiques, pour m'assister et remplir les fonctions de scrutateurs sont Monsieur Stéphane PFEIFFER, Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Olivier ESCOTS et Monsieur Jérôme PEScina.

Ils assureront à ce titre le déroulement et le dépouillement des votes.

Je vous demande de bien vouloir me confirmer que ce choix recueille votre accord. Pas de problème ?

Je me permets de rappeler que les bulletins ne doivent porter aucun signe de reconnaissance. Ils doivent être insérés dans les enveloppes prévues à cet effet de façon à assurer le secret du vote. Une fois le bulletin dans l'urne, il conviendra à veiller à émarger sur la liste prévue à cet effet près de l'urne, au droit de votre nom et pour ceux détenant une procuration de celui de la personne pour laquelle vous votez par procuration.

Les bulletins et l'isoloir se trouvent vers ma droite, là-bas. L'urne et la feuille d'émargement se trouvent au centre de l'hémicycle.

Je vais donner la parole à Monsieur LABESSE pour l'appel des électeurs.

**M. LABESSE** : Mes chers collègues, je vais vous inviter à l'appel de votre nom à prendre part au vote. Nous allons procéder à l'appel des élus par ordre alphabétique.

*Les élus métropolitains sont invités tour à tour à procéder au vote à bulletin secret.*

**M. FEUGAS** : Mes chères et chers collègues, si tout le monde a voté, je déclare le scrutin clos et je demande aux quatre scrutateurs de bien vouloir procéder aux opérations de dépouillement.

*Le dépouillement est effectué par les quatre scrutateurs : Messieurs Olivier ESCOTS, Baptiste MAURIN, Jérôme PEScina et Stéphane PFEIFFER.*

**M. FEUGAS** : Si vous voulez bien regagnez vos places.

Chers collègues, je vous donne à l'issue de ce premier tour les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 99

Bulletins blancs : 24

Bulletins nuls : 1

Ont obtenu :

Madame Christine BOST : 73 voix

Monsieur Marc MORISSET : 1 voix

**Désignation effectuée**

**Ne prend pas part au vote : Monsieur CAZENAVE, Madame FAHMY, Madame HELBIG, Monsieur MARI**

*Madame Christine BOST est élue présidente de Bordeaux Métropole au premier tour et à la majorité des voix.*

*L'assemblée se lève et ovationne Madame la Présidente Christine BOST.*

Après ces applaudissements nourris, je voudrais saluer cette élection qui a désigné Madame Christine BOST à la présidence de la Métropole de Bordeaux.

Depuis la création de la Communauté Urbaine de Bordeaux le 1<sup>er</sup> janvier 1968 puis de la Métropole actuelle au 1<sup>er</sup> janvier 2015, ce sont sept présidents qui se sont succédé. Je me félicite en tant que doyen pour la première fois qu'une femme se trouve élue à la présidence d'une institution importante dans la vie politique tant girondine qu'aquitaine. Je suis persuadé comme beaucoup d'élus dans ce conseil que Madame Christine BOST œuvrera à la poursuite de la mise en œuvre des actions et projets qui sont la valeur de notre Métropole en gardant cette volonté d'échanges qui domine dans sa qualité fonctionnelle tant dans la majorité qu'avec l'opposition, Madame Christine BOST animera notre Conseil et l'ensemble des services métropolitains.

Je lui adresse mes très sincères félicitations et l'invite à venir prendre sa place à la présidence de cette assemblée et lui dis : « Christine, bon courage ! ».

**Madame la Présidente Christine BOST** : Mes chers collègues, je voudrais naturellement débiter mon propos en vous remerciant de votre confiance. Soyez certains que je ferai tout pour en être digne et respectueuse.

Mon engagement auprès de vous, auprès de nos services, de nos concitoyens et de tous les acteurs qui font la vie de notre territoire sera plein et entier.

Les circonstances particulières qui me conduisent à reprendre la barre de ce grand navire qu'est Bordeaux Métropole m'imposent d'autant plus d'engagement et de respect que je suis admirative de la façon dont Monsieur Alain ANZIANI a œuvré pour notre Métropole depuis 2020, et du courage, du dévouement et de la dignité dont il a fait preuve ces derniers mois.

Cher Alain ANZIANI, tu as porté de nombreux projets, nombre d'entre eux ont été rappelés tout à l'heure, tu as semé des graines pour l'avenir, tu as projeté un regard sur ce territoire et ses territoires voisins, et surtout sur les besoins de nos habitants. Je ne vais pas égrener la liste de tous les chantiers, de toutes les feuilles de route qui ont été discutées, qui sont construites, qui ont été votées et pour la plupart, qui sont en cours d'application. Évidemment, il y a des choses plus emblématiques : le plan Million d'arbres que tu as initié dès l'été 2020, le combat pour le billet unique du RER métropolitain combiné au tramway devenu une réalité aujourd'hui ou encore le dialogue territorial inédit entre les territoires voisins du Département de la Gironde et notre Métropole.

Rien n'a échappé à ton analyse, à ton volontarisme et à ton pragmatisme. Ta détermination à être dans le présent et à préparer l'avenir se lit dans chacune de tes décisions. Un décideur, un leader, une sérénité que nous sommes nombreux à t'envier. Tu as remarqué, je n'ai pas parlé de sagesse, ce serait peut-être un peu exagéré malgré tout ce qui a été dit tout à l'heure, mais je crois en revanche que l'on peut parler de la force tranquille que tu incarnes. Monsieur Alain ANZIANI, je voulais te remercier pour ces années où tu nous as servi de guide et à titre personnel pour tout ce que tu m'as appris sans jamais faire de leçons comme ça, l'air de rien. Un passeur, voilà ce que tu es. J'arrête là parce que je sais ce que tu vas dire. Alors juste merci, merci, pour l'homme politique exemplaire que tu es et merci, pour l'ami discret et prévenant.

*Applaudissements.*

Vous n'imaginez pas à quel point je mesure l'honneur qui m'est fait d'être la huitième personne derrière Monsieur Jacques CHABAN-DELMAS, Monsieur Michel SAINTE-MARIE, Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Alain ROUSSET, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Patrick BOBET et Monsieur Alain ANZIANI à présider notre intercommunalité. Huitième personne et première femme en 56 ans. Il est vrai, Mesdames, que cela fait à peine 80 ans que nous avons le droit de vote. Il ne faudrait pas aller trop vite non plus.

Bien sûr, malgré les circonstances particulières, je suis honorée, je suis heureuse, mais aussi émue d'être la première femme à présider cette institution. À ce jour, cela a été dit aussi par Madame Claudine BICHET, nous ne sommes que 5 femmes sur 22 à présider des métropoles et au sein de notre institution, nous sommes aujourd'hui seulement 7 femmes sur 28 communes à être maires, évidemment un petit clin d'œil à Madame Agnès VERSEPUY qui, il y a quelques jours, a annoncé mettre fin à son engagement de maire, mais pas d'élue. Cet événement n'est bien sûr pas neutre et je sais qu'une telle décision se réfléchit mûrement et que le poids de certains paramètres pèse parfois lourd dans la balance dans notre vie publique.

Si je suis émue ce matin, ce n'est évidemment pas pour moi, mais pour le signal que cela envoie à toutes les femmes, à toutes les jeunes femmes et à toutes les petites filles. Même si le chemin est plus difficile, même si nous sommes encore très loin dans de nombreux domaines à occuper les plus hautes fonctions, le simple fait d'être un peu plus visibles dans le paysage ouvre de nouvelles voies. Être élue à la tête de notre intercommunalité est une nouvelle preuve que nous pouvons et je dirai même que nous devons nous autoriser à imaginer pouvoir assumer des responsabilités importantes. J'ai eu pour ma part la chance de ne pas être bridée dans mon imagination.

D'abord, grâce à mes parents dont le couple a toujours été égalitaire et dont les valeurs transmises ont guidé mon engagement et mon autonomie.

Grâce au père de mes enfants qui m'a toujours fortement soutenue malgré le très jeune âge de notre fille lorsque j'ai débuté.

Grâce à mes enfants dans les yeux desquels j'ai toujours lu la fierté.

Grâce à celui qui partage ma vie et qui m'encourage sans peut-être savoir trop ce qui nous attend.

La vie étant faite de hasards et de rencontres, je voudrais dire mon émotion ce matin de voir dans le public le visage de Monsieur Pierre BRANA qui est sans doute, sachez-le, un des premiers féministes girondins.

*Applaudissements.*

*Applaudissements.*

Madame Émilie COUTANCEAU qui est là aussi pourrait en témoigner. Avec la complicité de Monsieur Daniel DOUGADOS, son premier adjoint, ils m'ont fait confiance et j'ai intégré le Conseil général il y a 23 ans. Nous étions à cette époque 4 femmes sur 64 élus.

Et il y a exactement 16 ans, jour pour jour, le 15 mars 2008, je succédais à Monsieur Pierre BRANA et devenais Maire d'Eysines. Merci, Monsieur Pierre BRANA, merci, de votre confiance, merci, d'avoir cru en moi, d'avoir pensé qu'une femme et une jeune femme à l'époque, était un homme comme les autres, et c'est avec ce même souci et cette même volonté que Monsieur Alain ANZIANI cultive la transmission et accorde sa confiance avec



bienveillance à des femmes depuis de nombreuses années.

Alors vous l'aurez compris et vous le savez, rien ne se fait seul. Il est donc important pour moi d'adresser mes sincères remerciements aux élus et collaborateurs qui m'ont accompagnée et qui m'accompagnent encore. Certains sont là ce matin et d'autres suivent ce moment à distance et j'en suis heureuse.

Mes chers collègues, le défi qui est devant nous est immense et le temps est court, seulement deux ans avant la fin de notre mandat. Alors, rassurez-vous, je ne vais pas conduire de révolution dans notre organisation. Ce n'est pas parce que nous changeons de capitaine que nous changeons de cap. En revanche, nous pouvons et il faut savoir s'adapter, des lignes peuvent bouger et de nouvelles peuvent émerger. D'abord, je voudrais vous dire l'importance que j'attache à notre forme d'organisation, un EPCI (Établissement public de coopération intercommunale), tout est dans l'acronyme, la reconnaissance des communes, le respect de leur identité, de leur gouvernance et le projet commun collégial du collectif intercommunal que nous formons. C'est pourquoi, vous le savez, je ne souhaite rien modifier dans la composition du Bureau et dans les responsabilités associées.

Ensuite sur le fond, sur le rôle que doit jouer notre intercommunalité, je pense qu'il est indispensable de nous mobiliser pour faire de notre Métropole une métropole qui accueille, une métropole qui inclut, une métropole qui propose, qui stimule ses acteurs économiques et culturels, une métropole du possible, une métropole de l'innovation et surtout une métropole qui protège tant notre environnement que ses habitants. Je souhaite que nous soyons mobilisés autour de deux enjeux majeurs, autour de deux orientations et d'une méthode simple.

Les deux enjeux majeurs, ce sont d'abord la question de la vulnérabilité des territoires et des hommes et c'est aussi notre capacité à faire. Sur la vulnérabilité du territoire, il y a évidemment les risques climatiques et naturels qui sont désormais notre quotidien. Il y a aussi les risques technologiques qui font planer des incertitudes majeures. Et puis sur la vulnérabilité des hommes et des femmes, il y a les fragilités sociales, les fragilités démographiques avec notamment la question du vieillissement de la population qui sont des enjeux majeurs que nous avons à prendre en charge.

Et le deuxième enjeu, c'est donc notre capacité à faire en termes de ressources humaines, mais aussi, ma chère Madame Véronique FERREIRA, à faire en termes de capacité budgétaire et financière.

Les deux orientations sur lesquelles je souhaite que nous travaillions ou continuions à travailler. La première, cela n'étonnera personne c'est la Métropole à vivre, la Métropole à vivre ensemble, à bien vivre ensemble. La Métropole malgré sa dynamique, malgré son attractivité doit rester une métropole hospitalière, une métropole qui accueille, qui accepte l'autre, qui offre du travail, qui offre du logement pour tous, qui offre des loisirs, une métropole dont le système de santé, dont l'enseignement, dont l'ensemble des services publics sont adaptés aux besoins et qui ne génère pas de disparités et donc qui ne génère pas ou moins de frustrations. Et nous savons ce que les frustrations peuvent opérer en termes de démocratie. Nous devons protéger, nous devons innover, préparer et élever notre territoire.

La deuxième orientation, c'est la Métropole des solidarités. Les solidarités territoriales bien sûr, solidarités entre nos 28 communes et solidarités avec nos territoires voisins. Mettre nos forces en commun, créer des synergies. Il existe des interdépendances. Nos destins sont liés en termes de ressources, en termes d'emplois, en termes de mobilité, en termes d'habitat. La Métropole n'est ni une île déserte ni une forteresse. Solidarité, c'est aussi faire société. C'est donc aussi coopérer avec nos habitants, avec nos concitoyens. C'est continuer

à déployer des outils de démocratie participative. C'est expliquer nos projets. C'est les partager, les faire évoluer, expliquer le processus de décisions parfois complexes. Il est essentiel d'associer le plus possible et le mieux possible. La relation à l'usager doit être au cœur de nos préoccupations.

Et puis la méthode est simple, c'est faire ensemble, faire avec nos communes, avec nos territoires voisins aussi, faire avec nos partenaires économiques, culturels, universitaires, nos partenaires de solidarité. C'est respecter les différences, les singularités de nos territoires et les projets de chacune des communes, de la plus petite à la plus importante et c'est surtout écouter, rechercher le compromis, proposer, décider et agir.

Voilà pour l'état d'esprit qui est le mien et qui sera le mien pendant ces deux années, mais sans attendre, nous allons continuer à agir, car beaucoup de chantiers sont ouverts.

Cet après-midi, je vais signer le courrier de demande de labellisation de notre RER métropolitain qui est cosigné par le Président de la Région, Monsieur Alain ROUSSET et le Président du Département Monsieur Jean-Luc GLEYZE qui sera adressé au Ministre des transports qui était ici cette semaine, que nous avons reçu avec Madame Claude MELLIER, Monsieur Gérard CHAUSSET et Monsieur Christophe DUPRAT.

Mardi, nous aurons le forum des projets urbains qui sera l'occasion de parler urbanisme, logement, mais aussi très rapidement, je crois que c'est mardi aussi au côté de Monsieur Pierre HURMIC, nous inaugurerons l'électrification des pontons pour les bateaux de croisière de Bordeaux. Nous aurons très rapidement l'occasion de reparler ZFE (Zones à faibles émissions), de parler énergie renouvelable, projet industriel, plan climat, politique des déchets, assainissement, etc. La liste est très longue, vous la connaissez aussi bien que moi, tout ce qui constitue le quotidien de nos concitoyens et de la Métropole de Bordeaux.

Cette Métropole au cœur battant animée par tous ses agents qui ont encore montré en ce début de semaine toute leur implication et tout leur engagement en intervenant simultanément sur le front à la fois des inondations et des manifestations qui ont eu lieu cette semaine.

Pour conclure, je voudrais vous dire que c'est avec beaucoup d'humilité et de tempérance, mais aussi avec beaucoup d'énergie, de curiosité et d'envie que j'aborde la fin de ce mandat.

Je voudrais à présent me tourner vers vous, Monsieur le Directeur général des services. Je souhaite, mais vous le savez, que nous continuons ensemble à former une équipe solidaire qu'Alain ANZIANI a su constituer, une équipe solide avec vous, avec votre équipe de direction, avec l'ensemble des agents et les 104 élus que nous formons dans ce Conseil. Une équipe simplement unie pour servir nos concitoyens, pour porter l'intérêt général, pour déployer des services publics utiles, performants, une équipe aussi pour préparer l'avenir. Je compte sur vous, je compte sur eux et sachez évidemment que vous pouvez compter sur moi, que vous pouvez compter sur mon engagement total, sur celui de l'ensemble des élus et en particulier des Vice-présidents, du premier d'entre eux, Monsieur Pierre HURMIC et des conseillers délégués et des maires évidemment pour s'inscrire dans le sillon tracé pour continuer à semer des graines, pour continuer à en prendre soin pour qu'elles éclosent et qu'elles produisent pour aujourd'hui et pour demain. Merci, de votre attention.

*Applaudissements.*

**Mme BOST****(n°3) Délégation de pouvoirs du Conseil de Bordeaux Métropole à la Présidente -  
Décision - Autorisation**

Je vous propose à présent que nous examinions la première, l'unique délibération de ce Conseil avant de procéder à l'élection des Vice-présidents. Vous avez reçu les délégations de pouvoir du conseil à la Présidente, délégations de pouvoir qui sont identiques à celles que nous avons votées il y a quelques mois. Est-ce qu'il y a des demandes d'intervention ? Oui, Monsieur SALLABERRY.

**M. SALLABERRY** : Merci, Madame la Présidente, comme vous le savez, nous nous étions opposés à la présentation de cette délibération il y a quelques mois de cela sur la présidence de Monsieur Alain ANZIANI. Nous voulions vous demander avant de pouvoir voter ou non cette délibération d'avoir un engagement simple puisque cette délibération prévoit notamment la capacité que vous aurez assignée des subventions directement aux associations, de remettre en œuvre la commission des subventions qui avait toujours présidé à cet EPCI et qui permet à la majorité comme à l'opposition d'avoir une vision claire sur ce qui est donné à qui et pourquoi. En fonction de votre réponse, Madame la Présidente, nous pourrions alors décider du vote pour l'ensemble de Métropole Communes. Je vous remercie.

**Madame la Présidente Christine BOST** : Merci, il me semble qu'il y a quelques jours ou semaines, vous aviez eu un échange long avec Madame Véronique FERREIRA sur le sujet et l'engagement est naturellement pris pour certains niveaux de subventions, peut-être pas pour les petites subventions, enfin des montants relativement faibles, mais qu'il y ait une visibilité bien évidemment en amont de la libération de ces subventions.

**M. SALLABERRY** : En vous remerciant pour votre positionnement, mais il vous appartient en tant que Présidente de renouveler ce qui avait été dit par Madame la Vice-présidente à l'époque. Dans ce cadre, l'ensemble du groupe Métropole Communes s'abstiendra sur cette délibération.

**Madame la Présidente Christine BOST** : Nous procédons à un vote à main levée. Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Je vous remercie.

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur ALCALA, Madame AMOUROUX, Monsieur BAGATE, Madame BONNEFOY, Madame BONORON, Madame BOZDAG, Monsieur CAZABONNE, Monsieur COLES, Madame DELATTRE, Monsieur DUPRAT, Monsieur FLORIAN, Monsieur GARRIGUES, Madame GAUSSENS, Monsieur LABARDIN, Monsieur LAMARQUE, Madame LOUNICI, Monsieur MANGON, Monsieur MILLET, Monsieur MORETTI, Monsieur MORISSET, Monsieur N'JIKAM MOULIOM, Madame PAVONE, Monsieur PESCINA, Monsieur POIGNONEC, Monsieur PUJOL, Monsieur RAUTUREAU, Monsieur RAYNAL, Monsieur ROBERT, Madame ROUX-LABAT, Madame SABOURET, Monsieur SALLABERRY, Monsieur TROUCHE, Madame VERSEPUY;**

**Ne prend pas part au vote : Monsieur  
CAZENAVE, Madame FAHMY, Madame HELBIG,  
Monsieur S. MARI**

Nous pouvons à présent procéder à l'élection des Vice-présidents.

**Mme BOST  
(n°2) Election des Vice-présidents / Vice-présidentes**

Il convient de procéder à l'élection des 20 Vice-présidents selon les modalités définies aux articles L.5211-2, L.2122-4, L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, c'est-à-dire au scrutin secret uninominal à la majorité absolue aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour.

En cas d'égalité de voix, je vous informe que c'est le candidat le plus âgé qui sera élu. Le scrutin de liste prévu à l'article L.2122-7-2 du Code Général des Collectivités n'est pas applicable à l'élection des Vice-présidents. Si vous êtes d'accord, je vous invite pour l'élection des 20 Vice-présidents. Dans un premier temps, nous procéderons à l'élection si vous le permettez des cinq premiers, nous dépouillerons cinq suivants, etc., jusqu'aux 20. Pour tous ceux qui calculent bien, nous serons amenés à nous déplacer quatre fois.

Je vous propose les 20 Vice-présidents suivants.

- 1<sup>er</sup> Vice-président : Monsieur Pierre HURMIC.
- 2<sup>e</sup> Vice-présidente : Madame Véronique FERREIRA.
- 3<sup>e</sup> Vice-président : Monsieur Clément ROSSIGNOL-PUECH.
- 4<sup>e</sup> Vice-président : Monsieur Stéphane DELPEYRAT VINCENT.
- 5<sup>e</sup> Vice-président : Monsieur Patrick LABESSE.
- 6<sup>e</sup> Vice-présidente : Madame Brigitte TERRAZA.
- 7<sup>e</sup> Vice-président : Monsieur Alain GARNIER.
- 8<sup>e</sup> Vice-président : Monsieur Jean TOUZEAU.
- 9<sup>e</sup> Vice-présidente : Madame Marie-Claude NOËL.
- 10<sup>e</sup> Vice-président : Monsieur Jean-François ÉGRON.
- 11<sup>e</sup> Vice-présidente : Madame Sylvie CASSOU SCHOTTE.
- 12<sup>e</sup> Vice-présidente : Madame Béatrice DE FRANÇOIS.
- 13<sup>e</sup> Vice-présidente : Madame Claudine BICHET.
- 14<sup>e</sup> Vice-président : Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU.
- 15<sup>e</sup> Vice-présidente : Madame Claude MELLIER.
- 16<sup>e</sup> Vice-présidente : Madame Brigitte BLOCH.
- 17<sup>e</sup> Vice-présidente : Madame Andréa KISS.
- 18<sup>e</sup> Vice-présidente : Madame Céline PAPIN.
- 19<sup>e</sup> Vice-présidente : Madame Marie RECALDE
- 20<sup>e</sup> Vice-président : Monsieur Patrick PAPADATO.

Sachant que nous ne procédons pas au vote pour les conseillers délégués, qu'il appartient à la Présidente de signer les délégations, et donc je signerai les délégations des 16 conseillers délégués qui œuvraient jusqu'alors.

Je propose au secrétaire de séance d'appeler les élus pour voter. Nous avons choisi donc 10 scrutateurs. Cette fois-ci, il y aura des femmes Madame Stéphanie ANFRAY, Madame Amandine BETÉS, Monsieur Alexandre RUBIO, Monsieur Sébastien SAINT-PASTEUR, Madame Isabelle RAMI, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Madame Anne LEPINE et Monsieur Olivier ESCOTS. Il nous manque deux scrutateurs. Y a-t-il des volontaires ? Monsieur Maxime GUESQUIERE. Il en faudrait un second ou une seconde, Madame Céline PAPIN, nous vous remercions.

Monsieur le secrétaire de séance, vous pouvez commencer à procéder à l'appel des noms pour que les collègues viennent voter pour les cinq premiers Vice-présidents.

**M. LABESSE** : Mes chers collègues, j'attire votre attention, les urnes sont réparties tout au long de la salle à l'extérieur. Je vais procéder à l'appel des élus par ordre alphabétique.

Vous avez cinq votes à faire sur ce premier groupe, c'est un par urne. Le premier vote se passera sur ma droite et ensuite, on suit le chemin 2, 3, 4 et 5 et vous signez à chaque fois. Dans chaque urne, vous mettez votre bulletin. Attention, on n'utilise pas l'urne centrale. Pour chaque vote, les bulletins sont à côté de l'urne concernée.

*Les élus métropolitains sont invités tour à tour à procéder au vote à bulletin secret pour élire les 5 premiers vice-présidents.*

*Les scrutateurs procèdent au dépouillement des votes.*

**Madame la Présidente Christine BOST** : Je peux annoncer les résultats pour le Premier vice-président :

Monsieur Pierre HURMIC :

66 bulletins ont été trouvés dans l'urne

1 bulletin blanc

65 suffrages exprimés.

Monsieur Pierre HURMIC est élu avec 65 voix.

*Applaudissements.*

Tout comme Madame la Seconde Vice-présidente, Madame Véronique FERREIRA, qui obtient 65 voix également.

*Applaudissements.*

Nous pouvons lancer les opérations de vote pour deux Vice-présidents qui sont Madame Brigitte TERRAZZA et Monsieur Alain GARNIER. Préparez les tables de vote.

Je peux annoncer le 3<sup>e</sup> Vice-président qui est Monsieur Clément ROSSIGNOL-PUECH qui obtient également 65 voix sur 65 suffrages exprimés.

*Applaudissements.*

4<sup>e</sup> Vice-président, Monsieur Stéphane DELPEYRAT est également élu avec 65 voix sur 65 exprimés.

*Applaudissements.*

Nous pouvons également lancer les opérations de vote pour Monsieur Jean TOUZEAU et Madame Marie-Claude NOËL. Quatre opérations de vote peuvent être lancées, Madame Brigitte TERRAZZA, Monsieur Alain GARNIER, Monsieur Jean TOUZEAU et Madame Marie-Claude NOËL.

**M. LABESSE** : Toujours dans le même sens, est-ce que les scrutateurs sont prêts ? Pas encore, donc je ne peux pas lancer Madame la Présidente.

*Les élus métropolitains sont invités tour à tour à procéder au vote à bulletin secret pour élire les 5 vice-présidents suivants.*

**Madame la Présidente Christine BOST** : Madame Christine BOST va aller voter, mais elle ne peut pas attendre d'annoncer l'élection du Vice-président Monsieur Patrick LABESSE qui a obtenu 65 voix sur 65 suffrages exprimés.

*Applaudissements*

Nous pouvons également lancer l'opération de vote pour Monsieur Jean-François ÉGRON, Dixième vice-président.

**M. LABESSE** : Il manque des bulletins.

On me donne comme consigne qu'il n'est pas nécessaire de refermer les enveloppes quand vous votez, cela facilitera le dépouillement.

*Les scrutateurs procèdent au dépouillement des votes.*

**Madame la Présidente Christine BOST** : Je peux vous annoncer l'élection magistrale de Madame Brigitte TERRAZA en tant que Vice-présidente, 6<sup>e</sup> Vice-présidente qui obtient 65 voix.

*Applaudissements.*

Nous pouvons à présent lancer la 11<sup>e</sup> Vice-présidente, Madame Sylvie CASSOU-SCHOTTE.

Je peux vous annoncer également l'élection du 7<sup>e</sup> Vice-président, Monsieur Alain GARNIER, qui obtient 66 voix.

*Applaudissements.*

**Mme FERREIRA** : Nous allons pouvoir relancer les opérations de vote. J'invite toutes les personnes qui m'entendent, mais qui ne sont pas forcément dans l'hémicycle à venir nous rejoindre pour voter. Merci, à vous.

**Madame la Présidente Christine BOST** : Je vais vous annoncer également l'élection du 8<sup>e</sup> Vice-président, Monsieur Jean TOUZEAU, qui obtient 65 voix et la 9<sup>e</sup> Vice-présidente, Madame Marie-Claude NOËL, qui obtient 64 voix.

Le 10<sup>e</sup> Vice-président est également élu avec 63 voix pour Monsieur Jean-François ÉGRON.

*Applaudissements.*

**Madame la Présidente Christine BOST** : Je peux vous annoncer quelques élections de Vice-présidents :

- ✓ Madame Sylvie CASSOU-SCHOTTE était élue avec 65 voix.
- ✓ Madame Béatrice DE FRANÇOIS également avec 65 voix.
- ✓ Madame Claudine BICHET est également élue avec 64 voix.
- ✓ Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU est élu avec 65 voix.
- ✓ Madame Claude MELLIER est également élue avec 65 voix.

*Applaudissements.*

Nous pouvons donc enchaîner sur les élections de Madame Brigitte BLOCH, Madame Andréa KISS, Madame Céline PAPIN, Madame Marie RÉCALDE et Monsieur Patrick PAPADATO, que de femmes et Monsieur Patrick PAPADATO bien évidemment.

**Mme FERREIRA** : **Monsieur Patrick PAPADATO**, je t'annonce que tout va bien.

**Madame la Présidente Christine BOST** : Mes chers collègues, je peux vous annoncer les derniers résultats qui vont nous permettre d'élire les cinq derniers Vice-présidents :

- ✓ **Madame Brigitte BLOCH** a été élue avec 64 voix. On peut l'applaudir.
- ✓ **Madame Andréa KISS** avec 65 voix. **Madame Andréa KISS** qui sera la seule Vice-présidente à changer de délégation puisque je vais lui confier la délégation que j'avais le plaisir de porter jusqu'à présent qui concerne l'aménagement.
- ✓ Ensuite, **Madame Céline PAPIN** a obtenu également 65 voix.
- ✓ **Madame Marie RÉCALDE** qui intègre notre exécutif qui a obtenu 64 voix et qui elle se verra confier la délégation que portait précédemment **Madame Andréa KISS**.
- ✓ **Monsieur Patrick PAPADATO** obtient également 64 voix.

**Désignations effectuées**

**Ne prend pas part au vote:** Monsieur ALCALA, Madame AMOUROUX, Monsieur BAGATE, Monsieur BOBET, Madame BONNEFOY, Madame BONORON, Madame BOZDAG, Monsieur CAZABONNE, Monsieur CAZENAVE, Monsieur COLES, Madame DELATTRE, Monsieur DUPRAT, Madame FAHMY, Monsieur FLORIAN, Monsieur GARRIGUES, Madame GAUSSENS, Madame HELBIG, Monsieur LABARDIN, Monsieur LAMARQUE, Madame LOUNICI, Monsieur MANGON, Monsieur MARI, Monsieur MILLET, Monsieur MORETTI, Monsieur N'JIKAM MOULIOM, Madame PAVONE, Monsieur PEScina, Monsieur POIGNONEC, Monsieur PUJOL, Monsieur RAUTUREAU, Monsieur RAYNAL, Monsieur ROBERT, Madame ROUX-LABAT, Madame SABOURET, Monsieur SALLABERRY, Monsieur TROUCHE, Madame VERSEPUY

*Applaudissements.*

**Madame la Présidente Christine BOST** : Nous sommes prêts à fonctionner. Je tiens d'ores et déjà vous dire que j'ai déjà signé vos délégations il y a quelques minutes, que j'ai également signé les délégations des 16 conseillers délégués. Donc, c'est reparti.

Merci, à tous. Rendez-vous officiellement le 12 avril, mais d'ici là, évidemment nous aurons le plaisir de nous revoir dans des configurations différentes.

Merci.

*La séance est levée à 14 heures 23.*

Le Secrétaire de séance

M. Patrick LABESSE